

CACES - R486 - (PEMP) - Catégories A, B - Recyclage**Financement**Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**ASFO ADOUR
Christine DESBIEYS
05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)**Sélection :**

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Avoir au moins 18 ans. Vérification d'aptitude médicale organisée par l'entreprise.

Prérequis pédagogiques :Avoir suivi une formation initiale sur les PEMP.
Justifier d'une expérience professionnelle dans la conduite des engins des catégories visées.**Contrat de professionnalisation possible ?**

Non

Objectif de la formation

Au terme de la formation, le stagiaire sera capable :

- De connaître et respecter la législation en cours dans et hors de l'entreprise
- De citer, expliquer les limites et dangers liés à leur utilisation
- De réaliser les opérations de manutention prescrites dans le strict respect des règles générales et particulières de sécurité
- D'assurer la maintenance 1er niveau du matériel
- De rendre compte des anomalies ou difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions

Contenu et modalités d'organisation

Les responsabilités La responsabilité pénale La responsabilité du conducteur de PEMP et les textes de lois en vigueur Les recommandations de la CARSAT : R486 Les différentes PEMP utilisées dans l'entreprise Leur classification Leurs principaux organes Les sources d'énergie et secteurs d'utilisation Les vérifications obligatoires à faire avant, pendant et après l'utilisation L'équilibre de la nacelle - courbe de charge - les conditions atmosphériques Les règles et consignes De circulation dans l'entreprise (à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments), sur la voie publique De stabilisation De levage à différentes hauteur et descente De sécurité et procédure de secours Utilisation de la PEMP Les vérifications d'usage La prise de poste Reconnaissance du parcours - sol - encombrement - danger aérien - vent Evolution en marche avant et arrière - stabilisation - montée - descente La fin de poste Tests CACES® en présence d'un testeur À noter : un CACES® obtenu pour une PEMP à élévation multidirectionnelle (Groupe B) permet d'autoriser la conduite d'une PEMP de même type et à élévation suivant un axe vertical (Groupe A)

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte****Validation(s) Visée(s)**

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R486 plates-formes élévatrices mobiles de personnel (PEMP) catégorie A PEMP du groupe A à élévation verticale de type 1 ou 3 - Sans niveau spécifique

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R486 plates-formes élévatrices mobiles de personnel (PEMP) catégorie B PEMP du groupe B à élévation multidirectionnelle de type 1 ou 3 - Sans niveau spécifique

 Éligible au CPF
Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné**Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00014949	du 01/01/2015 au 31/12/2025	Mont-de-Marsan (40)	ASFO ADOUR			
00014950	du 01/01/2015 au 31/12/2025	Saint-Paul-lès-Dax (40)	ASFO ADOUR - SAINT PAUL LES DAX			